



Feuille explicative (Adhésion 2018 à GenOvis)



Fiche d'adhésion 2018 à GenOvis :

1- Identification de l'élevage

- Inscrivez vos coordonnées dans l'espace prévu à cette fin.
- Les lettres de troupeau sont obligatoires pour les éleveurs d'animaux pur-sang désirant participer au programme GenOvis.** Si vous n'avez pas de lettres de troupeau, contactez la **Société canadienne d'enregistrement des animaux au 1-877-833-7110, poste 314** pour le service en français. Il vous en coûtera environ 25 \$ pour les lettres de pur-sang et 15 \$ pour les lettres de troupeau commercial. Les animaux n'ont pas besoin d'être physiquement tatoués. Nous créerons des tatouages fictifs pour répondre au besoin du programme GenOvis.
- Si vous êtes un vendeur d'animaux reproducteurs, veuillez l'indiquer à l'endroit prévu sur le formulaire. Pour ceux qui vendent des hybrides, veuillez indiquer le croisement de vos animaux. Cette information sera inscrite sur la liste des participants au programme GenOvis disponible sur notre site Internet afin d'aider les acheteurs de sujets reproducteurs évalués dans leur recherche.

2- Service inclus dans l'adhésion annuelle (239 \$)

- Initialisation de 100 brebis du troupeau dans le programme GenOvis
- Certificat de participation au programme
- Inventaires globaux sur demande
- Production de rapports sur les agneaux
- Production de certificats de performance de l'animal (sur demande)
- Production d'un rapport d'évaluation de troupeau
- Consultation téléphonique ou via courriel
- Accès Internet de consultation de données d'évaluation génétique
- Module d'accouplements pour calculer la consanguinité et les prédictions génétiques de la progéniture

Frais supplémentaires pur le service de saisie de données

- Utilisation du service de saisie de données d'agneaux (2,57 \$ par agneau)
- Utilisation du service de saisie de données pour entrer les agneaux nés précédemment (2,57 \$ par agneau)
- Utilisation du service de saisie de brebis et de béliers (20 \$ par tranche de 100 animaux supplémentaires)

*** Aucun de ces frais ne s'applique si vous entrez vos données par vous-mêmes, faites intégrer les données électroniques via les fichiers disponibles à cette fin, ou pour tout autre besoin d'assistance pour entrer vos données dans le programme GenOvis. ***

3- Préférence(s) pour la réception des rapports

A- Langue des rapports

B- Choix de correspondance

- Sélectionnez un seul choix de correspondance. Si plus d'un mode de correspondance est coché, le CEPOQ sera dans l'obligation d'en retenir qu'un seul en favorisant soit l'envoi par courriel ou le programme en ligne.
- En choisissant « **Courriel** », tous les rapports GenOvis vous seront expédiés par courrier électronique.
- En choisissant « **Programme en ligne** », vous devrez aller consulter vos rapports directement sur le site Web du programme GenOvis. Un courriel vous sera envoyé pour vous aviser que vos données ont été traitées et la date à laquelle vos rapports seront disponibles.
- À noter que les choix de correspondance par courriel ou par le programme en ligne vous assurent d'obtenir vos rapports dans les meilleurs délais. La réception par la poste occasionne un délai minimal d'une semaine.

C- Ordre de listage (complétez seulement si GenOvis vous fait parvenir vos rapports)

- Choisissez d'abord le type d'identifiant que vous désirez voir sur vos rapports. Vous pouvez sélectionner le tatouage ou le tag RFID.
- Choisissez ensuite l'ordre de listage des animaux sur vos rapports. Pour les options 3, 4 et 5, il est possible de faire trier les agneaux par sexe en premier en cochant la case appropriée.
- Les indices **MAT**, **MAT-U**, **MAT-HP** et **MAT-UHP** sont recommandés pour les races maternelles et les brebis commerciales, alors que les indices **GAIN** et **CARC** sont recommandés pour les races terminales.

4- Intérêt pour le service de mesure à la ferme de l'épaisseur de l'œil de longe et de gras dorsal

- Indiquez si vous avez de l'intérêt pour ce service. Cette information vise à rendre accessible ce service dans les régions où des membres ont de l'intérêt.

5- En adhérant au programme vous vous engagez à :

- Veuillez lire attentivement chacun des points de cette section, car vous vous engagez à les respecter en adhérant au programme GenOvis. Toutes personnes ne respectant pas ces conditions risquent l'exclusion au programme pour une période déterminée en fonction de la nature de l'infraction.

6- Modalité de paiement de la contribution au développement génétique :

- Joignez un chèque libellé au nom du **CEPOQ** à votre formulaire d'adhésion.